

AS GAZELEC GOLF HERAULT



Assemblée Générale du 7 janvier 2023 Au pic saint loup

Etat des présents :

Quorum atteint avec 28 présents et un total de 40 représentés sur 59 adhérents

Présentation des bilans Annuels

Bilan Moral

Avant toute chose le Président a rendu hommage à deux anciens membres et amis, Jean-Marie ESCHBACH, membre invité de la première heure, bien connu d'un grand nombre de nos membres et mort tragiquement au mois de mars malgré l'espoir indéfectible de sa famille. Alain DAUFES pour qui nous avons une pensée émue. Il avait quitté le club pour des raisons de santé assez importantes. Il est parti trop tôt en 2022, et nous pensons aussi à son épouse Arlette.

Le président excuse Patrick COULET, Fabrice BOFFA et Sara PEISSON élus et fonctionnels de la CMCAS qui avaient été invités.

En fin de saison 2022 l'effectif du club était de 63 adhérents dont 5 extérieurs et 7 invités, l'effectif passe à ce jour, pour 2023, à 58 adhérents composé de 55 AD/OD et 6 membres extérieurs. Parallèlement la section garde un maximum de 7 invités extérieurs.

Ci-dessous le Bilan moral complet de l'AG



Rapport moral 2022
indice 2.pdf

Bilan financier

Michel nous a présenté les comptes pour 2022, le résultat de l'année 2022 est de **686,75€**

Commentaires Michel :

Les différentes analyses et variations des postes de dépenses sont détaillés dans le document 'Point Budgétaire : Résultats financiers 2022' présenté en séance.

Rappel des subventions reçues :

CMCAS ASEG : **6.550 €** dont 2300 € versé fin en avril, 1250 € en juillet, 2000 € en août et solde de 1000 € (**montant réduit de 450 € suite réduction des dépenses**)

Demande initiale 7000 €. Baisse du nombre de participants aux sorties et compétitions.

Montant subvention versé par la mairie de Béziers **1.100€**.

Résultats fin 2022 :

Le solde des comptes au Crédit Mutuel au 31 décembre 2022 est créditeur de : 12.242€03

Les documents financiers seront disponibles à la demande, notre trésorier se tient à disposition pour les envoyer aux membres, qui pourront faire une demande à travers le site de la section, rubrique contact.

<http://gazelec-golf-34.e-monsite.com/>

VOTE pour Quidus : vote en AG à l'unanimité des présents et représentés

BUDGET PREVISIONNEL 2023 participation au prix du repas 10€ par membre et 15€ par personne du GGH (base repas CCAS) pour l'AG 2023.

Subvention Cmcas 2023 :

Montant demandé : **7300€**, montant alloué par la CMCAS : **4000€ (montant contesté, en attente de décision Cmcas)**

Mairie de Béziers **1100€**.

VOTE du Budget prévisionnel 2023 : vote en AG à l'unanimité des présents et représentés

Cotisations, licences et vignettes 2023, Green Fees

Cotisations : Montants inchangées pour 2023

Individuelle ayant droit : **35€**

Couple ayant droit : **55 €** (si le conjoint(e) est non-golfeur, la cotisation couple permet au conjoint(e) de participer aux animations, hébergement, sorties, stages, etc.)

Enfant ayant droit : **10 €**

Individuelle membre extérieur : **45€**

Couple membres extérieurs : **70 €**

Licences FFG (Augmentation annuelle)

Adulte : 58 € (+1€ en 2023)

Vignette 2023

La vignette est indispensable pour le rattachement à l'association sportive du GAZELEC GOLF HERAULT de la FFG. **Coût : 5 €**

Green-Fees (Augmentation cette année)

Suite réunion le la Ligue Occitanie avec le GIE, le coût du GF compétition 2023 est de **50 €** pour les compétitions 18T Golf Entreprise Ligue et ARGE et de **27 €** pour les compétitions Pitch & Putt

La participation des engagés est inchangée sauf pour les extérieurs :

50 € et 27 €, pour les membres extérieurs

30 € et 15 €, pour les membres OD (Ouvrant Droit) ou AD (Ayant Droit).

Pas d'augmentation pour cette année, le surcout estimé à environ 1000€ est pris en charge par le GGH.

Nota : Si le montant de la subvention Cmcas actuellement de 4000€ n'est pas revu à la hausse, une proposition d'augmentation de la participation au prix des green-fees sera proposé pour validation du CA début mars avant les premières compétitions.

- Golfy

Montant 2023 : Carte Indigo 42€ Carte Platine 90€ : Inchangée pour les AS

²Pour toute information, vous pouvez consulter le site www.golfy.fr

Modification des Statuts :

Aucun changement

Modification du Règlement Intérieur visible sur le site du Gazelec Hérault

<http://gazelec-golf-34.e-monsite.com/>

Changement paragraphe 3.1 sur les sorties organisées et les compétitions.

Ajout du paragraphe 2.4.1.1 sur les comptes bancaires (suite à la rencontre entre le Président, le Trésorier et la Banque)

Ancien texte

3.1 Les sorties organisées

Les membres du Conseil d'Administration, de la Commission sportive et d'animation ou tout adhérent peuvent se charger de l'organisation de ces sorties, découvertes de nouveaux golfs, etc...

Les personnes choisies pour l'organisation des sorties, (voir paragraphe 2.4.1) ont toute latitude pour gérer les préparatifs, devis d'hébergement, devis de Green Fees etc...

Ces personnes doivent tenir informé le bureau de l'avancée de leur recherche et doivent avoir l'aval du bureau qui donnera son accord pour la réalisation de cette sortie et permettra l'envoi d'enquête aux adhérents.

D'une manière générale, les dépenses de transport, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants

Ajout de compétitions dans le titre et le paragraphe

Nouveau texte :

3.1 Les sorties organisées et les compétitions

Les membres du Conseil d'Administration, de la Commission sportive et d'animation ou tout adhérent peuvent se charger de l'organisation des sorties, découvertes de nouveaux golfs, etc...

Les adhérents choisis pour l'organisation des sorties, et des compétitions Inter CMCAS ou internes (voir paragraphe 2.4.1) ont toute latitude pour gérer les préparatifs, devis d'hébergement, devis de Green Fees etc...

Il en est de même pour les adhérents choisis pour occuper les fonctions de capitaine des équipes jouant en compétitions golf entreprise de la Ligue.

Ces adhérents doivent tenir informé le bureau de l'avancée de leur recherche et doivent avoir l'aval du bureau qui donnera son accord pour la réalisation de cette sortie et permettra l'envoi d'enquête aux adhérents.

D'une manière générale, les dépenses de transport, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.

Nouveau Paragraphe :

2.4.1.1 Les Comptes Bancaires

Le GAZELEC GOLF HERAULT a deux comptes au Crédit Mutuel : Un compte courant et un compte sur livret ouvert au nom du Président. Une procuration générale a été faite au Trésorier pour régir et administrer tous les comptes au Crédit Mutuel. Le Trésorier a une carte bancaire nominative et un accès au compte en ligne pour toutes les opérations d'encaissement et de paiement et de virement. Une délégation de pouvoir déposée en banque précise ses activités au sein de l'association.

- **Election du Conseil d'Administration**

Rappel :

Conformément aux statuts les 8 membres du CA doivent être élus chaque année.

Les statuts stipulent que les membres extérieurs de l'association ne peuvent être élus au CA. Ils font partie intégrante de la Commission Sportive.

Une demande d'appel à candidature a été envoyée en même temps que la convocation à l'AG.

Ne sont plus candidats au CA : François PEPIN, Jonathan PACCHINI

Sont candidats pour un mandat d'un an, les membres suivants :

Michel BASTIDE, Christian RAFFY, Frédéric ARCHO, Jean Christophe MILHAU, Pierre LAPLISE, Alain CAVADORE, Daniel MARTINEZ, et Philippe GUILLOSSON.

Le CA se réunira en fin d'AG pour la Désignation du bureau.

VOTE : vote en AG les 8 Candidats sont élus à l'unanimité des présents et représentés

Certificats médicaux,

Le **certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf est toujours obligatoire** pour participer aux compétitions **avec la mention obligatoire suivante** :

« Pas de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du golf en et hors compétition ».

Il doit être transmis au Président ou au Trésorier par tout nouveau licencié. Ces derniers le valident sur le site Extranet de la FFG.

Vous devez fournir un Certificat Médical pour la saison 2023 si :

- Vous n'étiez pas licencié en 2022
- Vous étiez licencié en 2022 mais vous n'avez pas fourni de Certificat médical ou vous n'avez pas complété le questionnaire de Santé en 2022
- Vous avez répondu positivement à, au moins une des rubriques du questionnaire de santé pour 2022
- Vous avez fourni un certificat médical en 2010 et avez complété votre questionnaire santé en 2021 et en 2022

Une fois enregistré le Certificat médical est valable **3 ans** sous réserve de renouveler sa licence chaque année **sans interruption**, de répondre annuellement à un questionnaire de santé, et **d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions.**

Vous devez compléter un questionnaire de santé pour la saison 2023 si :

- Vous étiez licencié en 2022 et vous avez fourni un Certificat médical en 2022
- Vous étiez licencié en 2021 et 2022 et vous avez fourni un Certificat médical en 2021 et complété un questionnaire de santé en 2022
-

L'absence de certificat médical valide bloque l'inscription du joueur en compétition sur l'Extranet de la FFG.

Ci-dessous le lien vers le site de la FFG pour les plus curieux dans votre espace licencié : [EL | Licence \(ffgolf.org\)](#).

Chaque licencié devra donner un certificat médical à jour ou remplir son Questionnaire de santé si nécessaire, sur le site de la FFG, une dérogation pourra être acceptée pour ceux qui ne maîtrisent pas l'outil internet. Lien vers site : [EL | Accueil \(ffgolf.org\)](#)

- **Découverte, Initiation, perfectionnement et Ecole de Golf**

Nous sommes, toujours, à la recherche d'un responsable pour le suivi des cours individuel de perfectionnement.

Stage Perfectionnement.

François est désigné pour organiser en 2023 un stage de perfectionnement à Saint Cyprien, identique à celui qui s'est déroulé en avril 2022 : « Cours et parcours » sur 3 jours avec 3h de cours le matin suivi d'un parcours sur le 18 trous Canigou-Etang . L'hébergement est prévu à l'institution CCAS de St Cyprien en formule prêt d'institution et repas en self.

Il se déroulera les 27, 28, 29 mars 2023. Possibilité d'ouvrir aux OD/AD d'autres CMCAS en cas de désistement tardif, accepté en AG après délibération.

Stage Perfectionnement

Cours individuels : ils seront également proposés cette année par les membres de la commission sportive pour chaque golf. (Fontcaude, St Thomas, Lamalou, Pic Saint Loup, etc...), que ce soit en individuel ou en cours collectif (avec justificatif pour les cours hors du club à fournir au.

Rappel : Maximum 4 1/2h avec participation du GGH 10€/h

Pas de cumul de participation du GGH pour ceux qui participent au stage perfectionnement à St Cyprien.

- **Sorties loisirs, programmées en 2023**

Calendrier sur le site [Calendrier des Activités \(e-monsite.com\)](#),

Sortie d'une semaine au printemps.

La proposition de Frédéric pour la Tunisie du samedi 27 mai au samedi 3 juin est finalisée, attente du dernier devis, le dimanche après l'arrivée le samedi soir est non joué. Une demande de paiement du premier versement a été faite par le trésorier.

Arrivée à Tunis en début d'après-midi. Retour Monastir Marseille.

Les parcours sont près de l'Hôtel. Repas pris en commun après le parcours à l'Hôtel. Sac de golf 15 KG MAXI. 23KG en soute.

Sortie 3 jours septembre,

Sortie 2 nuits du 12 au 23 septembre (Semaine 37), à TORREMIRONA organisation par Pierre Idoipe.
Golfs proches de Figueras (Peralada et Torremirona)
Golf de Falgos.

Une enquête sera envoyée par Pierre Idoipe pour le choix définitif de destination

- **Abonnements Fontcaude, Lamalou, Saint Thomas, Pic Saint Loup**

Pour Pic saint Loup Frédéric ARCHO renouvellement 15 mars 1575€ en 2022 pour 2023 1665€ pour 6 personnes, si 10 personnes 1530€

Pour Lamalou Christian RAFFY 8 joueurs 695€ en 2022, En 2023 710€ et plus 20€ de carte Le Club Golf.

Pour Saint THOMAS Michel BASTIDE.

- **Désignation des membres de la commission sportive et délégations 2023**

Nous sommes à la recherche d'un responsable pour la collecte des cours de perfectionnement pouvant être dispensés sur les golfs du département.

Il serait utile d'augmenter l'effectif de la Commission Sportive, Bruno ANSOUD accepte de se porter candidat.

Sont donc dorénavant membres de la commission sportive les membres du CA avec en plus : Alain BOIXADERA, Jean Louis BEZARD, Pierre IDOPE et Bruno ANSOUD.

Compétitions par équipe Golf Entreprises Occitanie

Calendrier sur le site <http://gazelec-golf-34.e-monsite.com/pages/calendrier-essai.html>

Les capitaines d'équipes restent les mêmes que l'an dernier excepté la division 3 groupe 2.

Pierre IDOPE pour la division 1. <http://gazelec-golf-34.e-monsite.com>, pavé Menu Compétitions

Les 5 dates à retenir pour 2023 en DIV 1 sont les suivantes :

- 18 mars Chapman net à Massane
- 8 avril Simple brut à Vacquerolles
- 20 mai Simple Net au Pic St Loup
- 24 juin 4 balles, brut à La Grande Motte

- 28 octobre Finale St Cyprien

Daniel Martinez pour la division 3-groupe 2. <http://gazelec-golf-34.e-monsite.com>, pavé Menu Compétitions

Les dates à retenir pour la Division 3 GR 2 sont :
25 mars La Grande Motte Chapman net

15 avril Massane Simple Net
27 mai Carcassonne Simple Brut
17 juin Pic Saint Loup 4 Balles brut

14 octobre Finale La Grande Motte

Daniel MARTINEZ pour le Pitch and Putt organisé par l'ASPPOM. (Voir paragraphe Golf entreprise ASPPOM). [Pitch & Put Régional ASPPOM \(e-monsite.com\)](http://e-monsite.com)

Ils seront tous officiellement délégués par le président.

Compétitions : Ligue Occitanie

Ce championnat par équipe se déroule les samedis et comprend pour notre AS, les compétitions Interclubs Division 1 et Division 3 groupe 2.

Proposition à faire aux actifs pour le P&P National. Jean Christophe, Jean Marc, Jonathan et Sébastien.

Les capitaines respectifs de chaque championnat vous adresseront l'enquête de participation après la réunion de la Ligue.

Un mail d'enquête sera adressé pour connaître les joueurs volontaires pour jouer en 2023. Il est demandé que chaque joueur sélectionné s'engage formellement à jouer ou à rester remplaçant sauf raison majeure.

Coût de l'engagement annuel pour toutes les inscriptions : 10 Euros

Green-fee 18T à **50€** (montant en attente de confirmation ligue Occitanie) > Participation golfeur : **30** Euros

Green-fee P&P à **27€** (montant en attente de confirmation ligue Occitanie) > Participation golfeur : **15€** Euros

Nota : pour chaque compétition, les capitaines (voire vice-capitaine) inscrivent sur SUD France GOLF les joueurs désignés. Ils récupèrent la facture qu'ils envoient au trésorier.

Compétitions seniors Golf Entreprises Occitanie

Alain CAVADORE pour les seniors nous a confirmé que nous sommes bien dans la Poule D.

Les dates : sur le site du Gazelec 34 :

<http://gazelec-golf-34.e-monsite.com>, pavé Menu Compétitions

Ce championnat se déroule les mardis ou jeudis et comprend 11 compétitions disputées sur les parcours des golfs de la région. La finale est normalement réservée aux golfeurs ayant participé à au moins 8 compétitions.

Notre capitaine **Alain CAVADORE** a adressé une enquête de participation. Il s'avère que nous sommes **23 inscrits** (pour le moment) pour participer à cette compétition en 2023.

Christian fait remarquer que sur ces 23 inscrits au moins 3 sont demandeurs, comme le conseille très fortement la FFG, pour jouer des départs bleus ; Alain a posé la question en AG de l'ARGE et il lui a été signifié une fin de non-recevoir. Christian informe qu'il va renouveler une demande officielle.

- **Compétitions P&P Golf Entreprises OCCITANIE ASPPOM**

Pour 2022, 20 joueurs inscrits dont 2 féminines, 3 joueurs n'ont pas joué du tout.

Juignac 8 joueurs, Massane 14 joueurs, Vacquerolles 4 joueurs, Lamalou 13 joueurs, Coulondres 4 joueurs, Juviganc 7 joueurs, Le Puech 11 joueurs et finale 7 joueurs qualifiés. Nous terminons à la deuxième place sur seize équipes engagées à seulement 3 petits points des premiers.

Chez les hommes : Henri Caussade 8°, Bruno Ansoud 9°, Alain Boixadera 12°, sur 138 inscrits.

Chez les dames : Dominique Devic 31°, Myriam Pepin 40° (elles n'ont joué que très peu) sur 53 inscrites.

Compétitions organisées par l'ASPPOM, dont l'AG 2023 s'est déroulée le 10 décembre 2022

ASPPOM :

Date	Golf
01/04/2023	MASSANE
22/04/2023	Pic Saint Loup
29/04/2023	VACQUEROLLES
13/05/2023	LAMALOU
03/06/2023	FONTCAUDE
30/09/2023	FONTCAUDE
07/10/2023	Pic Saint Loup
18/11/2023	COULONDRES

Ce championnat se déroule les samedis et comprend 8 compétitions (7 rencontres plus 1 finale) disputées sur les parcours des golfs de la région.

Notre capitaine Daniel MARTINEZ renverra l'enquête de participation et les règles de cette compétition.

Pour le futur, le golf de Fabrègues qui passera en 9 trous à partir de mars sera intégré aux parcours.

- **Challenges CMCAS**

Le montant de la participation du GGH sur les Challenges inter- CMCAS sera revu à la hausse afin de réduire le montant à la charge des participants. Covoiturage remboursement des Km.

Challenge Sud-Est, sera organisé par notre club

Il sera organisé le vendredi 28 avril sur le golf du PIC SAINT LOUP par Christian RAFFY, aidé de Frédéric ARCHO.

Le nombre de joueurs est limité à 112. Les départs seront en Shot Gun.

Le nombre de joueurs du Gazélec Hérault est limité à 8.

Il sera demandé auprès des membres du GGH des volontaires pour le recording, le signalement, etc...

Challenge Centre Sud, Section Du Velay.

Il sera organisé le vendredi 23 juin au golf de CHAMBON SUR LIGNON.

Le nombre de joueurs du Gazélec Hérault est limité à 8.

Alain BOIXADERA accepte de prendre la responsabilité de l'organisation au niveau de notre club.

Pour toutes ces compétitions, il sera envoyé par le responsable de l'organisation une enquête quelque mois avant la manifestation, avec tous les détails (hébergement, coût des green-fees...).

Pour ces compétitions, parmi les membres volontaires pour y participer, ceux qui n'ont pas été sélectionnés les fois précédentes seront prioritaires mis à part en ce qui concerne l'équipe 1.

Challenge Tanguy Archo et Inter Laro

Proposition de Frédéric. Le 4 novembre 2023. Ouverture aux abonnés du Golf de COULONDRES pour augmenter le nombre de joueurs et par cela faciliter le dialogue avec les responsables du Golf. Le classement du Challenge sera, comme toujours, réservé aux participants des CMCAS et pas aux abonnés de COULONDRES.

Pour le lieu : COULONDRES

Le Challenge est reconduit avec la même formule de jeu, le vainqueur du Challenge est désigné par un classement somme BRUT plus NET.

Participation de nos collègues Gardois, Audois et Pyrénéens, participation financière de la section pour l'achat des lots.

Challenge Pitch & Put Claude DAUGA,

Une proposition de règlement par Alain BOIXADERA en intégrant la proposition de Pierre ci-dessous sera faite.

Il sera organisé pour l'année 2023 sur le Golf de FABREGUES, date le 21 octobre, Organisation Jean Louis BEZARD, Jean Marc DAUGA et Alain BOIXADERA.

Proposition de nouveau règlement : Pierre Idoipe et Thérèse CHEVROT :

Pierre propose : Concernant le règlement du PP Claude DAUGA, je vous propose de maintenir la formule en brut comme dans les compétitions officielles (le net en PP ne veut rien dire) en **spécifiant que les participants ne peuvent gagner deux fois consécutivement**, ce qui permettra de maintenir l'esprit de compétition cher à Claude et de laisser aux autres participants la possibilité de gagner.

Thérèse propose de mélanger femmes et hommes pour le résultat et n'avoir qu'un seul trophée. Propositions acceptées en réunion. **Refusé à la majorité.**

- **Questions diverses**

- *Autres (partenariat, Sponsors)*

Non abordé en AG

- **Calculer et réfléchir au bilan Carbone de nos activités (Daniel)**

nosgestesclimat.fr (Application ADEME)

Non abordé en AG

- ***Sorties 2024 du 26 juin au 1 juin (Kaysersberg, Châteaux de la Loire)***

Lors de la présentation du projet mené, à la demande du CA et de la commission sportive, par Christian, il nous a été demandé d'envoyer dorénavant et en amont de l'AG le choix à faire par les adhérents parmi les différentes destinations proposées pour l'année n+1 par rapport à l'année d'une AG afin d'avoir, le jour de cette AG, le choix de la destination choisie à la majorité des réponses.

Dans le futur et dès l'AG du bilan 2023 ayant lieu début 2024, il sera donné aux adhérents en novembre 2023 plusieurs choix bien renseignés projetés pour 2025 pour que la décision du choix à la suite d'enquête soit entérinée en séance.

Pour cette année a été retenu ~~par~~ le seul choix proposé par le CA, la sortie dites « CHATEAUX de la Loire » présentée par Christian

Sur la base approximative présentée ci-après, ce dernier enverra une enquête pour connaître le nombre exact de membres intéressés pour visiter les golfs mentionnés.

VVF Châteaux de la Loire - AMBOISE

Site VVF : [Village Les Châteaux de la Loire | Infos village | VVF](#)

Coût 2023 en 1/2 pension sur base 40 personnes

prix par personne	avec assurance	sans assurance
	530.50	513.50

Les Golfs possibles :

	distance Amboise	temps trajet Amboise	Coût approximatif	
Golf de Touraine https://golfdetouraine.com	40 mn	37 km	52 € Le Club Gold	18 trous
Golf de Tours Ardrée Golf Bluegreen Tours Ardrée - Bluegreen	40 mn	36 km	47 € Blue Green	18 trous
Golf de La Gloriette http://golfdelagloriette.fr	30 mn	29 km	31 € P&P: 13 €	9 trous ou 18 P&P
Golf de Cheverny http://golf-cheverny.com	50 mn	48 km	47 € Golfy	18 trous
Golf du Château des Sept Tours https://www.golfchateaudes7tours.com	1 heure	59 km	50 € Golfy	18 trous

Les trajets de voyage

	temps	distance	coût	route
Nîmes - Amboise	7 h 30	623 km	95 €	RN
Montpellier - Amboise	6 h 30	635 km	104 €	A 75
Béziers - Amboise	6 h 15	643 km	104 €	A 75

Adresse site pour la sortie Châteaux de la Loire :

[Village Les Châteaux de la Loire | Infos village | VVF, hébergement](#)

Golfs :

<https://golfdetouraine.com>

[Golf Bluegreen Tours Ardrée - Bluegreen](http://golfdelagloriette.fr)

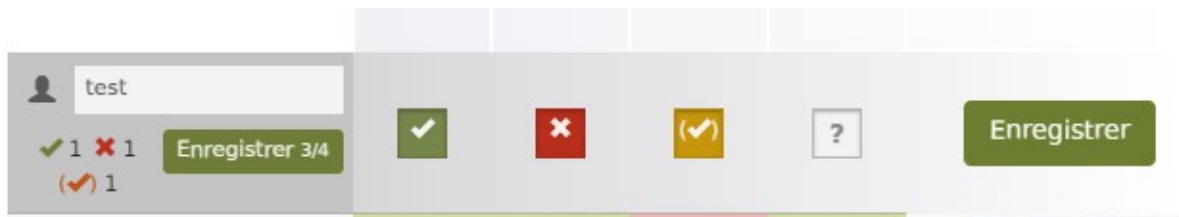
<http://golfdelagloriette.fr>

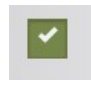
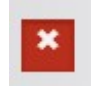


<http://golf-cheverny.com>

<https://www.golfchateaudes7tours.com>

- *Question : comment Répondre aux sondages FRAMADATE*

Réponse : Comme indiqué ci-dessous vous avez 4 choix



-  *Ce choix pour répondre OUI à la question ou la date*
-  *Ce choix pour répondre NON à la question ou la date*
-  *Ce choix pour répondre JE NE SAIS PAS à la question ou la date*
-  *Ce choix pour un NON REPONSE à la question ou la date*

Question : Mail reçu par le président au sujet des jeux Olympiques 2024 PARIS

Pour ceux qui sont intéressés, contacter notre président, après lecture du courrier ci-dessous

Madame, Monsieur,

Un an avant les Jeux Olympiques de Paris 2024, les salariés font leurs Jeux, à Bordeaux, à l'occasion des 24èmes Jeux Européens du Sport d'Entreprise ! Cet événement international est accessible et ouvert à toutes et à tous, sans niveau sportif requis. 10 000 participants venus de 40 pays européens et de plus de 600 entreprises sont attendus à cette occasion, du 14 au 18 juin 2023.

Avec 37 disciplines sportives dont 4 disciplines handisport et 4 activités loisirs & découverte, vos collaborateurs et les salariés des entreprises ressortissantes pratiqueront l'activité de leur choix. La proximité des sites sportifs et le programme festif leur permettront de partager des moments de convivialité. En pièce jointe à ce mail, vous trouverez la présentation complète de cette manifestation.

Nous sommes convaincus de proposer un moment inoubliable de sport, de cohésion et de convivialité aux dirigeants et collaborateurs de vos territoires.

Rejoignez les nombreuses associations sportives du secteur de l'énergie qui participent au mouvement du sport d'entreprise : Gazelec Ile-et-Vilaine, Enedis PACA, Electricité de Strasbourg...

L'équipe de la Fédération Française du Sport d'Entreprise, organisatrice de ces Jeux, se propose de vous présenter cet événement et ses activités en détails lors d'un échange téléphonique, d'une visio conférence.

N'hésitez pas revenir vers moi avec vos disponibilités,
Cordialement,



Rémi SIMON
Chargé de développement
developpement2@ffse.fr
06 82 51 59 90
28, rue Rosenwald - 75015 Paris
ffse.fr 

A 12h35 fin de l'AG



Gazelec 34

Membres du Bureau désignés à la suite de l'AG par le CA

Président : RAFFY Christian

Trésorier : BASTIDE Michel

Trésorier : Adjoint : ARCHO Frédéric

Secrétaire : MARTINEZ Daniel

Délégations

Après l'annonce faite aux adhérents sur la composition du bureau, le président désigné a distribué les délégations pour tous les projets et capitanats 2023.

- Capitanat Division 1 : Pierre IDOIBE
- Capitanat Division 3 – GR2 : Daniel MARTINEZ
- Capitanat Senior ARGE : Alain CAVADORE
- Capitanat P&P ASPPOM : Daniel MARTINEZ
- Sortie de juin en Tunisie : Frédéric ARCHO
- Sortie de septembre : Pierre IDOIBE
- Challenge Tanguy ARCHO : Frédéric ARCHO
- Challenge Claude DAUGA : Alain BOIXADERA et Jean-Louis BEZARD
- Challenge Centre-Sud : Alain BOIXADERA